



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

04.06.2015

Date de la convocation des conseillers :

04.06.2015

point de l'ordre du jour no:

11C2

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 12 juin 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

Absents: Bernard, conseiller

Le Conseil Communal;

**Objet: Crédit spécial: Bureaux Commission scolaire – remplacement
façade vitrée – Coordination des affaires scolaires
(art.4/160/221311/15044)**

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial de 60.000 € pour des travaux à exécuter dans l'intérêt des bureaux de la commission scolaire;

Considérant qu'il s'agit du remplacement de la façade vitrée avec une meilleure performance énergétique et avec des éléments ouvrants pour une meilleure ventilation hygiénique;

Considérant que le nouvel article 4/160/221311/15044 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2015 sera alimenté par une diminution de crédit de l'article 4/492/221311/09003 Auberge de Jeunesse – construction;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

le crédit spécial de 60.000 € pour des travaux à exécuter dans l'intérêt des bureaux de la commission scolaire.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 07.07.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,